



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-HUITIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 22 octobre 2008 — N° 105

**Président de l'Assemblée nationale :
M. François Gendron**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 10 h 01.

AFFAIRES DU JOUR

Affaires inscrites par les députés de l'opposition

M. Taillon (Chauveau) propose :

QUE le gouvernement dépose à l'Assemblée nationale, d'ici au 25 novembre 2008, un plan d'action pour atténuer les effets du ralentissement économique. Ce plan doit contenir : 1° les mesures envisagées pour stimuler la consommation des ménages; 2° les mesures pour préserver le pouvoir d'achat de la classe moyenne; 3° les attentes à l'égard du gouvernement fédéral quant à un plan d'aide au secteur manufacturier du Québec et les éléments de sa politique monétaire pour contrer le resserrement du crédit engendré par la crise financière; 4° l'accélération des projets susceptibles de stimuler rapidement la création d'emplois; 5° les effets de ces mesures sur la situation budgétaire du gouvernement du Québec pour la présente année et pour la préparation du budget 2009-2010.

À la suite d'une réunion avec les leaders parlementaires, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour la discussion de cette motion : 10 minutes sont allouées à l'auteur de la motion pour sa réplique; le reste du temps sera réparti entre les groupes parlementaires, qui disposeront d'une enveloppe de temps correspondant à la proportion des sièges qu'ils détiennent respectivement à l'Assemblée; le temps non utilisé par un groupe sera transféré aux deux autres groupes, selon la proportion des sièges qu'ils détiennent; et les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

Suit le débat sur la motion de M. Taillon (Chauveau).

22 octobre 2008

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la présente séance.

À 11 h 54, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, suspend la séance jusqu'à 14 heures.

La séance reprend à 14 h 04.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

À l'invitation de M. le Président, M. Charest, premier ministre, et M. MacMillan, whip en chef du gouvernement, accueillent le nouveau député de Jean-Talon, M. Bolduc.

M. Charest, premier ministre, M. Dumont, chef de l'opposition officielle, et M. Bédard, leader du deuxième groupe d'opposition, au nom de Mme Marois, chef du deuxième groupe d'opposition, font quelques remarques.

M. Bolduc (Jean-Talon) prend ensuite la parole.

Enfin, M. le président souhaite la bienvenue au nouveau député.

22 octobre 2008

M. Copeman (Notre-Dame-de-Grâce) informe l'Assemblée de sa démission comme député de la circonscription électorale de Notre-Dame-de-Grâce.

M. Charest, premier ministre, M. Dumont, chef de l'opposition officielle, et M. Bédard, leader du deuxième groupe d'opposition, au nom de Mme Marois, chef du deuxième groupe d'opposition, font quelques commentaires.

Présentation de projets de loi

M. Dupuis, ministre responsable de l'application des lois professionnelles, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 105 Loi permettant la mise en œuvre de l'Entente entre le Québec et la France en matière de reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles

La motion est adoptée.

Dépôts de documents

Mme Jérôme-Forget, ministre des Finances, ministre des Services gouvernementaux, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, dépose :

Le rapport d'activité de la Société de financement des infrastructures locales du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2008;
(Dépôt n° 1201-20081022)

Le rapport annuel de gestion de l'Institut de la statistique du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2008;
(Dépôt n° 1202-20081022)

Le rapport d'activité de l'Agence des partenariats public-privé du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2008;
(Dépôt n° 1203-20081022)

Le rapport annuel du Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2008;
(Dépôt n° 1204-20081022)

22 octobre 2008

Le rapport annuel de gestion du ministère des Finances, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2008.

(Dépôt n° 1205-20081022)

M. Bolduc, ministre de la Santé et des Services sociaux, dépose :

Le rapport annuel de gestion du Commissaire à la santé et au bien-être, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2008;

(Dépôt n° 1206-20081022)

Le rapport annuel de gestion de l'Agence d'évaluation des technologies et des modes d'intervention en santé, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2008;

(Dépôt n° 1207-20081022)

Le rapport annuel de gestion de la Corporation d'urgences-santé, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2008;

(Dépôt n° 1208-20081022)

Le rapport annuel de gestion du ministère de la Santé et des Services sociaux, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2008;

(Dépôt n° 1209-20081022)

Le rapport annuel de gestion de l'Office des personnes handicapées du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2008;

(Dépôt n° 1210-20081022)

Le rapport annuel de gestion de l'Institut national de santé publique du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2008.

(Dépôt n° 1211-20081022)

M. Dupuis, ministre de la Sécurité publique, dépose :

L'Entente modifiant l'Entente sur l'établissement et le maintien d'un corps de police entre les Cris d'Oujé-Bougoumou et le gouvernement du Québec;

(Dépôt n° 1212-20081022)

22 octobre 2008

L'Entente aux fins du financement d'une partie des coûts d'une opération policière particulière entre le Conseil de bande de Timiskaming First Nation, le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec;
(Dépôt n° 1213-20081022)

L'Entente modifiant l'Entente sur la prestation des services policiers entre le Conseil Mohawk de Kahnawake et le gouvernement du Québec;
(Dépôt n° 1214-20081022)

L'Entente sur la prestation des services policiers entre l'Administration régionale Kativik et le gouvernement du Québec;
(Dépôt n° 1215-20081022)

L'Entente sur le financement complémentaire pour la prestation des services policiers entre l'Administration régionale Kativik et le gouvernement du Québec.
(Dépôt n° 1216-20081022)

Mme Beauchamp, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, dépose :

Le rapport annuel du Comité consultatif pour l'environnement de la Baie-James, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2008.
(Dépôt n° 1217-20081022)

M. Whissell, ministre du Travail, dépose :

Le rapport d'activités du Commissaire de l'industrie de la construction, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2008.
(Dépôt n° 1218-20081022)

22 octobre 2008

M. le président dépose :

Une lettre, en date du 21 septembre 2008, adressée à M. François Côté, secrétaire général, par M. Jean Charest, premier ministre, l'informant de la reprise des fonctions de M. Yvon Vallières, député de Richmond, à titre de président du caucus du gouvernement;

(Dépôt n° 1219-20081022)

Une lettre, en date du 21 octobre 2008, adressée à Mme Pauline Marois, chef du deuxième groupe d'opposition, par M. François Gendron, député d'Abitibi-Ouest, l'informant de sa démission à titre de leader parlementaire du deuxième groupe d'opposition;

(Dépôt n° 1220-20081022)

Une lettre, en date du 22 octobre 2008, adressée à M. François Côté, secrétaire général, par Mme Pauline Marois, chef du deuxième groupe d'opposition, l'informant de la nomination de M. Stéphane Bédard, député de Chicoutimi, à la fonction de leader parlementaire du deuxième groupe d'opposition;

(Dépôt n° 1221-20081022)

Une lettre, en date du 22 octobre 2008, adressée à M. François Côté, secrétaire général, par Mme Pauline Marois, chef du deuxième groupe d'opposition, l'informant de la nomination de Mme Nicole Léger, députée de Pointe-aux-Trembles, à la fonction de whip du deuxième groupe d'opposition;

(Dépôt n° 1222-20081022)

Une lettre, en date du 15 octobre 2008, adressée à M. Michel Bissonnet, président de l'Assemblée nationale, par M. Peter G. MacKay, ministre de la Défense nationale, concernant la reconstruction du Manège militaire de Québec;

(Dépôt n° 1223-20081022)

Le rapport annuel de gestion du Directeur général des élections du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2008;

(Dépôt n° 1224-20081022)

Le rapport annuel de gestion de la Commission de la représentation électorale, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2008;

(Dépôt n° 1225-20081022)

22 octobre 2008

Le rapport du Directeur général des élections du Québec, en vertu de l'article 381 de la *Loi électorale* (L.R.Q., c. E-3.3), sur les résultats officiels du scrutin à la suite des élections partielles du 29 septembre 2008 dans la circonscription électorale de Jean-Talon;

(Dépôt n° 1226-20081022)

Le nouveau diagramme de l'Assemblée nationale, en date du 22 octobre 2008.

(Dépôt n° 1227-20081022)

Dépôts de rapports de commissions

M. Paquet (Laval-des-Rapides), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, le 30 septembre 2008, a entendu les membres du Comité de travail sur l'évaluation du coût de l'indexation des régimes de retraite sur leurs travaux.

(Dépôt n° 1228-20081022)

M. Bergman (D'Arcy-McGee), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des transports et de l'environnement qui, les 9, 10, 16, 23, 24 et 25 septembre 2008, a tenu des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 92, Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection;

(Dépôt n° 1229-20081022)

Le rapport de la Commission des transports et de l'environnement qui, les 1^{er} et 2 octobre 2008, a tenu des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 96, Loi modifiant la Loi concernant les services de transport par taxi.

(Dépôt n° 1230-20081022)

Dépôts de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Wawanoloath (Abitibi-Est) dépose :

22 octobre 2008

L'extrait d'une pétition, signée par 2 506 citoyens et citoyennes de la circonscription d'Abitibi-Est, concernant la survie de l'industrie forestière à Senneterre.

(Dépôt n° 1231-20081022)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de M. le président, M. Simard (Richelieu) retire certains propos non parlementaires.

Votes reportés

L'Assemblée tient le vote reporté sur la motion proposée par M. Taillon (Chauveau) aux affaires inscrites par les députés de l'opposition.

Cette motion se lit comme suit :

QUE le gouvernement dépose à l'Assemblée nationale, d'ici au 25 novembre 2008, un plan d'action pour atténuer les effets du ralentissement économique. Ce plan doit contenir : 1° les mesures envisagées pour stimuler la consommation des ménages; 2° les mesures pour préserver le pouvoir d'achat de la classe moyenne; 3° les attentes à l'égard du gouvernement fédéral quant à un plan d'aide au secteur manufacturier du Québec et les éléments de sa politique monétaire pour contrer le resserrement du crédit engendré par la crise financière; 4° l'accélération des projets susceptibles de stimuler rapidement la création d'emplois; 5° les effets de ces mesures sur la situation budgétaire du gouvernement du Québec pour la présente année et pour la préparation du budget 2009-2010.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **66** en annexe)

Pour : **107** Contre : **0** Abstention : **0**

22 octobre 2008

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Charest, premier ministre, M. Dumont, chef de l'opposition officielle, et M. Kotto (Bourget) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne la tenue et appuie la déclaration finale du XII^e Sommet des chefs d'État et de gouvernement de la Francophonie, qui a eu lieu du 17 au 19 octobre dans la ville de Québec, sous les enjeux de la démocratie et l'État de droit, la gouvernance économique, l'environnement et la langue française.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, il est procédé à des avis touchant les travaux des commissions.

Avis touchant les travaux des commissions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 145 du Règlement, M. Fournier, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du document de travail intitulé *L'occupation du territoire forestier québécois et la constitution des sociétés d'aménagement des forêts*;
- la Commission des institutions, afin de compléter ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 99, Loi modifiant le Code de procédure civile pour prévenir l'utilisation abusive des tribunaux et favoriser le respect de la liberté d'expression et la participation des citoyens aux débats publics.

22 octobre 2008

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, M. Benjamin (Berthier) et M. Curzi (Borduas) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne la contribution de Michel Vastel, journaliste et auteur, décédé le 28 août dernier.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84 et 185 du Règlement, Mme St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, M. Riedl (Iberville) et M. Kotto (Bourget) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne le courage et la grandeur d'âme de madame Jacqueline Kirk, décédée lors d'une mission d'aide en Afghanistan, le 13 août dernier.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Proulx (Trois-Rivières), Mme Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et ministre de la Famille, et Mme Harel (Hochelaga-Maisonneuve) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne la contribution exceptionnelle de M. Ben Weider à la société québécoise; il fut notamment fondateur de la Fédération internationale de culturisme, membre de l'Ordre du Canada, Chevalier de l'Ordre national du Québec, membre de la Légion d'honneur française, membre du Panthéon des sports du Québec, homme d'affaires prospère, écrivain et expert sur la vie de Napoléon; il a d'ailleurs fait don d'une importante collection sur Napoléon au Musée des beaux-arts de Montréal.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

22 octobre 2008

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Lapointe (Crémazie), M. Bolduc, ministre de la Santé et des Services sociaux, et M. Dorion (Nicolet-Yamaska) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne la 19^e nuit des sans-abri qui s'est déroulée le 17 octobre dernier dans 21 municipalités du Québec;

QU'elle réitère l'importance de cet événement de sensibilisation à la situation de pauvreté, de désaffiliation sociale et d'itinérance qui confronte de plus en plus de Québécois, jeunes et moins jeunes.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84 et 185 du Règlement, Mme Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, M. Proulx (Trois-Rivières) et Mme Harel (Hochelaga-Maisonneuve) proposent conjointement :

QUE cette assemblée souligne la tenue de la Semaine nationale de la sécurité scolaire et invite la population à adopter une conduite prudente aux abords des zones scolaires afin d'assurer la sécurité des enfants.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Diamond (Marguerite-D'Youville), Mme Beauchamp, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, et M. Bouchard (Vachon) proposent conjointement :

22 octobre 2008

QUE l'Assemblée nationale souligne la tenue de la 8^e Semaine québécoise de réduction des déchets, qui se tient du 19 au 26 octobre;

QU'elle invite les citoyens, municipalités, institutions scolaires, entreprises et organismes à participer en grand nombre aux activités de sensibilisation à l'approche des 3R (réduction, réemploi, recyclage-compostage).

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84 et 185 du Règlement, Mme Méthé (Saint-Jean), M. Bolduc, ministre de la Santé et des Services sociaux, et Mme Doyer (Matapédia) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne la tenue de la Semaine des familles d'accueil et reconnaisse le dévouement extraordinaire dont font preuve ces familles, de même que les intervenants qui les soutiennent.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Lévesque (Lévis), M. Bachand, ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, et M. Legault (Rousseau) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Semaine des Chambres de commerce du Québec, qui se déroule du 20 au 24 octobre;

QU'elle réitère l'importance de ces organismes dans le développement économique régional et national.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

22 octobre 2008

Conformément à l'article 146 du Règlement, M. Fournier, leader du gouvernement, propose :

QUE la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 97, Loi visant la régularisation et le développement d'abattoirs de proximité et modifiant la Loi sur les produits alimentaires, procède à des consultations particulières et tiens des auditions publiques, le mardi 4 novembre 2008, et qu'à cette fin elle entende les organismes suivants :

- Union des producteurs agricoles
- Ordre des médecins vétérinaires du Québec
- Exploitants des abattoirs sous inspection permanente
- Association pour la conservation des petits abattoirs
- Solidarité rurale

QU'une période de 15 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires, partagée également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement, le groupe parlementaire formant l'opposition officielle, et le deuxième groupe d'opposition;

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 15 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 45 minutes partagées de la façon suivante : 17 minutes pour les membres du groupe parlementaire formant le gouvernement, 15 minutes pour le groupe parlementaire formant l'opposition officielle et 13 minutes pour les membres du deuxième groupe d'opposition;

QU'une période de 15 minutes soit prévue pour les remarques finales, partagée également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement, le groupe parlementaire formant l'opposition officielle, et le deuxième groupe d'opposition;

QUE le ministre l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

La motion est adoptée.

22 octobre 2008

Avis touchant les travaux des commissions

Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, donne l'avis suivant :

- la Commission des affaires sociales se réunira en séance de travail afin de procéder à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières portant sur le phénomène de l'itinérance au Québec.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 98, Loi modifiant la Loi sur les normes du travail concernant principalement les réservistes.

Après débat, le rapport est adopté.

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'éducation qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 88, Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique et la Loi sur les élections scolaires.

Un débat s'ensuit.

Le débat est ajourné au nom de M. Gosselin (Jean-Lesage).

22 octobre 2008

À 18 heures, M. Picard, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 23 octobre 2008, à 10 heures.

Le Président

FRANÇOIS GENDRON

22 octobre 2008

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Taillon (Chauveau) aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, concernant un plan d'action pour atténuer les effets du ralentissement économique :

(Vote n° 66)

POUR - 107

Arcand	Domingue	Lapointe	Pelletier
Arseneau	Dorion	<i>[Crémazie]</i>	<i>[Chapleau]</i>
Auclair	Doyer	Laporte	Proulx
Beauchamp	Drainville	Leblanc	Reid
Bédard	Dubourg	L'Écuyer	Richard
Benjamin	Dufour	<i>[Pontiac]</i>	Roux
Benoit	Dumont	L'Écuyer	Roy
Bergeron	Dupuis	<i>[Saint-Hyacinthe]</i>	<i>[Lotbinière]</i>
Bergman	Ferland	Légaré	Roy
Bérubé	Fournier	Legault	<i>[Montmagny-L'Islet]</i>
Blais	Francoeur	Léger	Schneeberger
Bolduc	Gagnon-Tremblay	Lelièvre	Simard
Bonnardel	Gaudreault	Lemay	Sklavounos
Bouchard	<i>[Jonquière]</i>	Lessard	St-Pierre
Boulet	Gaudreault	Lévesque	Taillon
Caire	<i>[Hull]</i>	MacMillan	Thériault
Camirand	Gautrin	Malavoy	Therrien
Charbonneau	Gingras	Maltais	Tomassi
Charest	Girard	Marcoux	Trottier
Charlebois	Gonthier	Marsan	Turp
Cloutier	Gosselin	Ménard	Vallée
Courchesne	Grandmont	Merlini	Vallières
Cousineau	Grondin	Méthé	Wawanoloath
Curzi	Hamad	Morasse	Whissell
Damphousse	Harel	Morin	
De Martin	James	Normandeau	
Deschamps	Jérôme-Forget	Ouellette	
Deslières	Kelley	Ouimet	
Desrochers	Kotto	Pagé	
Diamond	Lapointe	Paquet	
	<i>[Groulx]</i>	Pelletier	
		<i>[Rimouski]</i>	